AUTORISATION POUR L'USAGE DE LA CAPTATION D'IMAGE

Le droit à l'image se fonde sur le principe de respect de la vie privée reconnu à toute personne et en particulier au mineur (article 9 du Code civil). Cela signifie que toute diffusion d'une image, d'une vidéo sans le consentement des représentants légaux du mineur est une atteinte à son droit à la vie privée.

Le Corif sollicite l'autorisation d'utiliser des vidéos et des enregistrements pris dans le cadre de l'évènement Numériqu'elles à LILLE le 6 novembre 2020.

Ces enregistrements pourront être diffusés sur le site internet et les réseaux sociaux du CORIF.

Conformément à la loi, le libre accès aux données vous concernant est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile.

Les enregistrements ne seront ni communiqués à d'autiusages.	
PARTIE A REMPLIR	
Je soussigné.e	
Nom :	_
Prénom(s) :	_
Date de naissance :	_
Entreprise :	_
Ville :	Code Postal :
Déclare autoriser la fixation, la reproduction et la com	munication au public des images et des
propos captés dans le cadre de la présente.	
Autorise le Corif à utiliser les enregistrements/vidéos da	ans le cadre précis décrit ci-dessus
uniquement. Signature Le / / A	

